



Le réseau
de transport
d'électricité

INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE

FRANCE - ESPAGNE
PAR LE GOLFE DE GASCOGNE



le journal du projet

N° 1 Novembre 2017

ÉDITO

Le projet « golfe de Gascogne » vise à créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne.

Face au défi de la transition énergétique, l'objectif est simple : profiter de la complémentarité de la France et de l'Espagne pour offrir à tous une électricité plus sûre, abordable et durable.

Prévue pour être mise en service à l'horizon 2025, cette ligne doublerait les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne pour les porter à 5 000 MW, soit de quoi alimenter environ 5 millions de foyers. Longue de 370 km, enfouie au fond de l'océan et souterraine sur sa partie terrestre, elle relierait le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) et le poste de Gatika (près de Bilbao). Elle serait la première interconnexion sous-marine entre la France et l'Espagne.

Ce journal du projet, dont vous lisez le premier numéro, permettra de rendre compte

de l'avancée de la concertation.

Le 4 Octobre 2017, M. le Préfet de Gironde a défini l'aire d'étude, dans laquelle devra s'inscrire le projet. Ainsi, le projet est rentré en phase de concertation préalable sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public, M. Acchiardi. Sous son égide, 3 réunions publiques de présentation du projet et 9 permanences se sont déjà tenues. Dès la 2^{ème} réunion publique, nous avons décidé d'informer plus directement les habitants concernés par les ateliers à venir sur l'aire d'étude terrestre et aux abords du canyon de Capbreton grâce à l'envoi d'une information individuelle dans leur boîte aux lettres.

En effet, dès le 6 Novembre, vous êtes invités à participer à des ateliers. Vos propositions concrètes (identifier les zones sensibles, les paramètres à prendre en compte...) permettront d'éclairer les prises de décision afin d'élaborer un projet partagé.

Etienne Serres,
Responsable du projet golfe de Gascogne.



MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

DÉTERMINATION DE L'AIRE D'ÉTUDE



ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL



SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS



PROPOSITIONS DE FUSEAUX



VALIDATION PAR LE MINISTÈRE DU FUSEAU DE MOINDRE IMPACT (FMI)



DÉFINITION DE L'AIRE D'ÉTUDE PUIS DU FUSEAU DE MOINDRE IMPACT (FMI)

Le choix de la localisation du projet (tracé pour la liaison et emplacement pour la station de conversion) découle d'une démarche progressive et continue que Rte souhaite mener en concertation avec le territoire.

La séquence « éviter, réduire, compenser » (ERC) guide l'élaboration du projet. Elle a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.

La définition de l'Aire d'Etude retenue par le Préfet de Gironde, reposait déjà sur cette même séquence ; elle exclut toutes les zones étendues qui présentent des enjeux forts au regard des préoccupations environnementales (milieu physique, milieu naturel, milieu humain, paysage et patrimoine) sauf dans certains cas leur périphérie.

La méthodologie mise en œuvre pour aboutir au fuseau de moindre impact (FMI) comportera ensuite successivement :

- **l'analyse** de l'état initial pour identifier les enjeux environnementaux
- **l'évaluation** de la sensibilité de chacun des enjeux par rapport au projet
- **la recherche** des possibilités de passage (fuseaux).

Lors de la concertation préalable, chacun peut contribuer à enrichir ces différentes phases, en partageant sa connaissance du territoire et sa perception des effets que le projet pourrait avoir. Cette contribution pourra se faire lors des ateliers de travail territoriaux et/ou sur le site internet du projet.

Le fuseau -pour la liaison- et l'emplacement -pour la station de conversion- qui présentent le moins d'impacts seront identifiés grâce à une approche comparative des différentes alternatives. Par la suite, au sein du FMI, la même méthodologie sera appliquée pour rechercher le tracé de détails et l'implantation de la station de conversion.



Le 4 octobre au Palais des Congrès de Bordeaux, le Préfet de Gironde a défini l'Aire d'Etude du projet en présence d'une quarantaine d'élus et représentants d'associations et syndicats du territoire.

Du 13 au 19 octobre, 3 réunions publiques de présentation du projet ont eu lieu à Saint-André-de-Cubzac, Sainte-Hélène et Capbreton. Elles ont réuni une soixantaine de personnes et se sont déroulées en présence de M. Acchiardi, garant de la concertation. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne.

LES ÉTAPES À RETENIR



PARTICIPEZ AUX ATELIERS TERRITORIAUX POUR APPROFONDIR CERTAINES THÉMATIQUES

Rte organise des ateliers de travail pour identifier les enjeux et les effets que pourrait porter le projet et pour contribuer à la définition des fuseaux et des conditions satisfaisantes d'acceptabilité.

Les ateliers sont organisés en 2 cycles de 6 ateliers répartis en 6 unités géographiques :

Objectifs du 1^{er} cycle d'ateliers :

- Etablir un diagnostic de territoire d'étude, en énumérant les enjeux et les effets potentiels du projet, puis discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux.

Objectifs du 2nd cycle d'ateliers :

- Faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par Rte.

Tout le monde peut y participer.

ENTRETENONS LE DIALOGUE AVEC VOUS

Consultez le site internet du projet

www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

Donnez votre avis

Une plateforme de concertation sur ce même site internet permet d'adresser des questions, observations, remarques, à l'attention du maître d'ouvrage Rte jusqu'au 18 janvier. Rte s'engage à vous répondre.

Contactez le garant par voie postale ou courriel

Le garant est disponible pour répondre à des questions ou remarques qui lui seraient adressées directement quant au dispositif et processus de participation du public.

walter.acchiardi@garant-cndp.fr

Commission nationale du débat public
A l'attention de M. Walter Acchiardi, garant
244, boulevard Saint Germain 75007 Paris

Calendrier des ateliers territoriaux

L'IMPLANTATION DE LA STATION DE CONVERSION

Atelier Cycle 1

Lundi 6 nov. 18h-21h

○ Cubnezais

Atelier Cycle 2

Lundi 20 nov. 18h-20h30

○ Cubnezais

LA RIVE GAUCHE DE LA GARONNE ET LE VIGNOBLE

Atelier Cycle 1

Jeudi 9 nov. 18h-21h

○ Ludon-Médoc

Atelier Cycle 2

Mardi 28 nov. 18h-20h30

○ Macau

LE LITTORAL ET L'ARRIERE-LITTORAL

Atelier Cycle 1

Mercredi 15 nov. 18h-21h

○ Le Porge

Atelier Cycle 2

Lundi 4 déc. 18h-20h30

○ Le Porge

LA RIVE DROITE DE LA DORDOGNE ET BEC D'AMBÈS

Atelier Cycle 1

Mercredi 8 nov. 18h-21h

○ Saint-André-de-Cubzac

Atelier Cycle 2

Jeudi 23 nov. 18h-20h30

○ Saint-André-de-Cubzac

LE PLATEAU LANDAIS ET LA FORÊT

Atelier Cycle 1

Mardi 14 nov. 18h-21h

○ Salaunes

Atelier Cycle 2

Jeudi 30 nov. 18h-20h30

○ Salaunes

L'ESPACE MARITIME

Atelier Cycle 1

Jeudi 16 nov. 18h-21h

○ Hossegor

Atelier Cycle 2

Jeudi 7 déc. 18h-20h30

○ Hossegor

Inscrivez-vous
aux ateliers

ateliers.rte@parmenion.fr

06 20 76 57 60

EN REPONSE AUX QUESTIONS POSEES EN REUNION PUBLIQUE : QUID DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES ?

Dans le domaine de l'électricité, il existe deux types de champs distincts :
- les champs électriques
- les champs magnétiques.

Un champ électrique est produit par l'accumulation de charges électriques, autrement dit la tension électrique (plus celle-ci est élevée, plus le champ qui en résulte est intense). Il se mesure en volts par mètre (V/ m).

Un champ magnétique apparaît lorsqu'un courant électrique circule (il est d'autant plus important que l'intensité est élevée). Il se mesure en microteslas (μT).

L'absence de champs électriques

Les câbles souterrains ou sous-marins ne génèrent aucun champ électrique de par la présence d'un écran métallique à l'intérieur même du câble.

Des champs magnétiques très nettement en dessous de la recommandation européenne

Pour une liaison à courant continu, le champ magnétique généré est de même nature que le champ magnétique terrestre ou généré par un aimant : il s'agit d'un champ magnétique statique.

Il est maximal à l'aplomb de la liaison souterraine, puis il décroît très rapidement en s'éloignant (comme l'inverse du carré de la distance à la liaison).

L'amplitude du champ magnétique aux abords de l'ouvrage dépend :

- de l'intensité du courant transporté dans l'ouvrage,
- des paramètres de pose (profondeur d'enfouissement, géométrie de pose des câbles, et notamment l'écartement entre les deux câbles d'une même liaison). Ces paramètres varient le long de l'ouvrage de manière à s'adapter à la configuration du terrain.

A titre d'illustration, les mesures réalisées à 1m du sol le long de la liaison souterraine franco-espagnole à courant continu Baixas-Santa Llogaïa mise en conduite en octobre 2015 n'ont pas dépassé les 150 μT calculés lors de simulations préalables.

En France, le champ magnétique terrestre est d'environ 50 μT .

Un aimant sur une porte de réfrigérateur dépasse généralement les 500 μT .

Les plus fortes expositions humaines interviennent dans le domaine médical (ex. IRM) et peuvent atteindre 1 000 000 μT .

La valeur limite d'exposition applicable au champ magnétique statique, selon la recommandation européenne d'exposition permanente, est de 40 000 μT .

Par conséquent, les niveaux atteints par le champ magnétique des liaisons à courant continu sont très nettement inférieurs à la valeur limite d'exposition du public.

Exemples de champs magnétiques émis :



IRM : 1 000 000 μT

Recommandation européenne d'exposition permanente du public : 40 000 μT



Magnet : 500 μT



Une liaison terrestre à courant continu : de l'ordre de 150 μT



Terre : 50 μT